

-Avis intersyndical, médecin de prévention :

Les membres représentants des personnels du CHSCT-D 49 demandent le remplacement immédiat du médecin de prévention actuellement en arrêt maladie. Ce recrutement est d'autant plus urgent que son absence affecte le suivi de tous les personnels en situation médicale lourde du département ainsi que le bon déroulement des opérations du mouvement, notamment des personnels du 1er degré.

Les membres représentants des personnels du CHSCT- D 49 constatent le manque de moyens relatifs à la médecine de prévention sur le département au vu du nombre de personnels (administratif, enseignants, agents...) du département : il n'est pas concevable qu'un seul médecin de prévention puisse répondre de manière satisfaisante à l'ensemble des missions.

C'est pourquoi, les membres représentants des personnels du CHSCT-D 49 demandent au Directeur Académique d'appuyer l'exigence du recrutement d'un médecin de prévention

Avis intersyndical, médecin de prévention :

Les membres représentants des personnels du CHSCT- D 49 constatent le manque de moyens relatifs à la médecine de prévention sur le département au vu du nombre de personnels (administratif, enseignants, agents...) du département : il n'est pas concevable qu'un seul médecin de prévention puisse répondre de manière satisfaisante à l'ensemble des missions.

C'est pourquoi, les membres représentants des personnels du CHSCT-D 49 demandent au Directeur Académique d'appuyer l'exigence du recrutement d'un médecin de prévention supplémentaire pour le département, auprès du Recteur d'Académie.